

**Pour l'intérêt général
de SoLocal Group
et de ses parties prenantes**

COMMUNIQUÉ

Paris, le 29 septembre 2016

RegroupementPPLOCAL réagit aux dernières évolutions du projet de Plan de restructuration financière

- > **Un amendement du plan très insuffisant pour équilibrer les conditions entre actionnaires et créanciers sur la base de la valeur économique réelle de l'entreprise**
- > **Un management sous la pression de fonds spéculatifs qui dictent leurs conditions**
- > **Un projet d'OPA qui ne dit pas son nom pour ne pas en payer le prix**
- > **L'urgente nécessité d'associer les actionnaires et les salariés-actionnaires aux négociations**
- > **Des annonces inattendues concernant le Conseil d'Administration**
- > **La confirmation de l'appel à procurations pour l'Assemblée Générale**

L'Association RegroupementPPLocal, qui réunit désormais plus de 1500 actionnaires de SoLocal group, a pris connaissance des annonces réalisées hier par la Société.

Le premier correctif apporté au projet de plan initial témoigne du bien-fondé des deux principales critiques formulées par l'association depuis des mois :

- **Le déséquilibre du plan au détriment des actionnaires et au profit de créanciers qui sont pour la plupart des fonds spéculatifs ;**
- **La non-représentativité du conseil d'administration de SoLocal Group, posant un grave problème de gouvernance et de faiblesse structurelle dans des négociations difficiles.**

Toutefois, malgré les évolutions présentées, l'Association considère que les grandes lignes du Plan restent insatisfaisantes et doivent être revues tout comme la gouvernance de l'entreprise.

1/ Les conditions financières proposées aux actionnaires demeurent insatisfaisantes

- **l'attribution d'une action gratuite** à tous les actionnaires constitue **une évolution insuffisante au regard du transfert de valeur** de plusieurs centaines de millions d'euros **au profit des créanciers** tel qu'induit par le plan, alors même que les créanciers ont déjà entièrement capté les 440 millions d'euros apportés par les actionnaires à la société en 2014.
- **Le projet actuel valorise la société sur la base d'une valeur d'entreprise de 1238ME** compte tenu d'une dette de 1.160ME. Ce montant demeure **très éloigné de celle retenue il y a à peine plus d'un an pour l'augmentation de capital réservée aux salariés (1800ME)**, elle-même proche de celle qui ressortait en mai 2014 au moment de l'augmentation de capital souscrite par les actionnaires (1740ME). Or depuis cette dernière, la société a engrangé plus de 100ME de bénéfice net.
- RegroupementPPLocal s'étonne en outre d'apprendre qu'**aucun rapport d'expert ne sera rendu public avant le 3 octobre prochain.**

2/ Les projets de la société concernant l'évolution du Conseil d'Administration méritent commentaires

- L'Association note que la société parle enfin des actionnaires individuels comme de parties prenantes devant être représentés au Conseil. Elle souhaiterait qu'ils soient considérés comme tels dans le cadre des négociations sous l'égide du mandataire.
- Toutefois, la proposition d'élargissement du Conseil d'Administration pour intégrer deux membres de l'Association ne suffirait pas à représenter l'actionnariat, pas même individuel, dans le capital ni à améliorer significativement la gouvernance de l'entreprise. Elle est en outre conditionnée à l'adoption du Plan.
- Rappelons que l'Association souhaite un renouvellement plus profond du Conseil d'Administration et a déposé des projets de résolution complémentaires concernant la révocation de 5 administrateurs et la nomination de 7 nouveaux administrateurs dont M. Arnaud Marion, qui n'est pas membre de l'association, mais qu'elle souhaite voir diriger la restructuration financière.
- Par ailleurs, contrairement aux allégations de M. Remy citées dans la presse, le poids cumulé dans le capital des membres de RegroupementPPLocal ne saurait être réduit aux titres immobilisés (0,8%) par l'association aux seules fins de dépôt de résolutions externes. Au contraire de la Société qui dispose d'importants moyens humains et financiers, les bénévoles de l'Association doivent faute de ressources comparables concentrer leurs actions sur les priorités. A ce stade, chacun peut comprendre que la collecte de 1500 attestations d'immobilisations n'en n'est pas une.

3/ L'absence de représentation des actionnaires aux négociations est contraire aux intérêts de Solocal Group

- A l'exception de quelques actionnaires financiers privilégiés (et en même temps créanciers ?), il apparaît que les actionnaires et notamment les actionnaires individuels pourtant largement majoritaires se voient toujours refuser l'accès aux négociations. Contrairement aux insinuations relayés dans certains articles, la mandataire ad hoc n'a jamais reçu RegroupementPLOCAL, pas plus qu'elle n'a fait fait la moindre proposition aux représentants des actionnaires individuels ; l'AMF a pour sa part été saisie par le

Regroupement. La tentative de conciliation avec les actionnaires sur le projet de plan s'est limitée à une réunion de travail tenue le vendredi 23 septembre.

- L'esprit spoliateur du Plan fait courir le **risque de son rejet par la prochaine Assemblée des actionnaires** ; il ne pourra être imputable qu'aux acteurs autour de la table des négociations.
- Par ailleurs, du fait de cette absence, les créanciers peuvent donc continuer d'exiger **des conditions hors norme** d'un management sous pression : le projet actuel fait ainsi mention de taux d'intérêt encore plus élevés qu'aujourd'hui et de type « haut risque », alors même que SoLocal est largement bénéficiaire et que son endettement serait ramené à un niveau raisonnable après opération (de 1,1Mds à 400ME).

3/ Des conditions inéquitables qui hypothèquent le futur

- A l'heure des taux négatifs, le projet de plan prévoit ainsi des taux d'intérêt d'une autre époque (7-8% pour les 6 premiers mois) pour rémunérer une dette acquise avec une décote de 50%, soit **un taux d'intérêt réel de quelques 14%, relevant de l'usure**. Comme l'indique la Société, alors que le taux moyen est aujourd'hui de 5,5% cela représenterait **une charge supplémentaire d'intérêts comprise entre 10 et 20 millions d'euros par an**, minorant encore la capacité d'investissement de l'entreprise.
- Par ailleurs, le plan tel que proposé attribue aux créanciers des BSA au prix de 2 euros sur 5 ans. Ce mécanisme, qui permet aux créanciers de bénéficier des upside généralement réservés aux actionnaires entraînerait probablement un plafonnement du cours de l'action.

4/ SoLocal et ses parties prenantes sont aux prises avec les pratiques peu scrupuleuses de fonds spéculatifs cherchant à prendre le contrôle de l'entreprise.

- Les créanciers de SoLocal Group sont aujourd'hui en large partie **des fonds spéculatifs, coutumiers de la prise de contrôle via l'acquisition de dettes leur permettant de mettre l'entreprise sous pression sur la base du droit privilégié des créanciers par rapport aux actionnaires. Dans le cas de SoLocal, le montage du plan proposé** leur permet de prendre le contrôle de l'entreprise sans en payer le prix si les actionnaires ne participent pas à l'augmentation de capital de 400ME. **Or la structure de l'opération actuellement envisagée**, d'une complexité inégalée, est totalement dissuasive pour les actionnaires individuels qui devraient réinvestir pour limiter leur dilution une somme représentant 4 fois leurs avoirs actuels alors que la majorité d'entre eux ont vu fondre leur épargne de plus de 80% depuis l'augmentation de capital de mai 2014 et sont dans l'incapacité d'y souscrire. Il s'agit en fait **d'une OPA qui ne dit pas son nom**.
- **Leurs intentions réelles se traduisent d'ailleurs dans la prochaine arrivée de deux de leurs représentants au Conseil d'Administration**, dont le représentant de Paulson, l'un des deux fonds anglo-saxons actionnaires jusqu'au troisième trimestre 2015 ; notons que celui-ci a vendu ses actions sur le marché à des cours entre 10 et 12 euros et que devenu créancier, il les achèterait maintenant sur la base d'1 euro.

- Hier actionnaires, aujourd'hui créanciers, demain actionnaires, ces fonds spéculatifs n'ont cessé ces derniers mois de peser sur les cours par des arbitrages dette contre actions, **pratiques qui devraient interpeller à plusieurs titres le marché, le régulateur et les plus hautes autorités de l'Etat.**

5/ Prise en otage, la direction de SoLocal s'est montrée incapable de défendre l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

- Compte tenu des pratiques court termistes de ces fonds face aux entreprises qu'ils détiennent, le **développement de Solocal Group serait compromis si les créanciers venaient à en prendre le contrôle.**
- De plus, **dans l'un des marchés les plus compétitifs du digital**, où l'attractivité auprès des talents est une règle d'or, **le projet de plan malmène également les actionnaires-salariés** qui ont investi dans l'entreprise en mars 2015 sur une base de 16,80€ par action.
- **La prise de pouvoir sur la société par des fonds emblématiques de la mauvaise finance** constitue d'ailleurs un risque pour l'ensemble des salariés qui ont déjà eu à connaître les difficultés créées par montage en 2006 d'un LBO acrobatique par KKR, Goldman Sachs puis Cerberus.

Il est donc urgent que les actionnaires individuels, vrais propriétaires de SoLocal Group et engagés dans la durée aux cotés de l'entreprise et de ses salariés :

- **soient associés à l'élaboration d'un plan complet de sortie de crise.**
- **s'expriment à l'assemblée, notamment par l'envoi de procurations de vote à l'Association RegroupementPPLOCAL.**

Contact Presse RegroupementPPLOCAL

Par mail : presse.regroupementpplocal@gmail.com

Par téléphone : Baudoin de Pimodan au 07 82 45 16 67

A propos de l'Association RegroupementPPLOCAL

RegroupementPPLOCAL est une association créée le 22 mars 2016 pour formaliser l'action d'un regroupement spontané d'actionnaires de SoLocal Group à la suite de la publication des comptes 2015. Animée par Alexandre Loussert, 36 ans, détenteur d'actions SoLocal Group à titre personnel, RegroupementPPLOCAL fédère actuellement environ 1500 membres. A travers son site www.regroupementpplocal.com, l'Association permet à chacun de s'informer, d'échanger et d'agir pour faire respecter les droits des actionnaires, en particulier des actionnaires individuels qui détiennent l'essentiel des plus de 80% du capital de SoLocal Group aujourd'hui dans le public. RegroupementPPLOCAL défend une vision équilibrée du contrat social à mettre en œuvre entre les différentes parties prenantes de l'entreprise. Détentrice de 50 actions SoLocal Group inscrites au nominal dans les livres de la Société, l'Association entend participer activement à sa vie sociale, notamment en soumettant à l'Assemblée des Actionnaires les résolutions complémentaires nécessaires à une meilleure défense des droits des actionnaires et en coopérant dès que possible avec d'autres de ses parties prenantes, actionnaires salariés ou institutionnels. L'Association est animée par des bénévoles et peut être soutenue dans son action via www.helloasso.com ou en envoyant un chèque à l'ordre de RegroupementPPLOCAL - 3 rue Jules Ferry 92400 Courbevoie.